

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale
Service Jeunesse, Engagement et Sports
Affaire suivie par :
Stéphane GERMAIN
Tél : 03 80 68 30 97 – 07 88 42 66 78
Mél : stephane.germain@cote-dor.gouv.fr

Dijon le 08 janvier 2021

Mesdames et Messieurs les administrateurs des associations d'éducation populaire et de jeunesse et des associations sportives,
Mesdames et Messieurs les animateurs et les éducateurs sportifs,

la direction des services départementaux de l'Éducation nationale a développé avec ses partenaires, Comité Départemental Olympique et Sportif 21, Ligue de l'enseignement, Profession sport (APSALC 21), une plateforme qui doit permettre aux structures éducatives de disposer d'une banque de données des associations et des animateurs. Cette plateforme répond à un double objectif de mise en relation des structures (collectivités, établissements scolaires etc...) avec les animateurs, mais aussi d'une visibilité des activités proposées.

En ce qui concerne les associations et les éducateurs :

- Cette plateforme vise à recenser et valoriser vos activités. Vous pourrez procéder à l'inscription de toutes les activités que vous proposez. Celles-ci seront rattachées à un éducateur qui devra justifier de ses compétences.
 - Vous devrez alors présenter la ou les activités, le parcours éducatif en lien avec celles-ci, la tranche d'âge, votre zone géographique d'intervention et surtout vos disponibilités pendant les semaines de cours mais aussi les vacances scolaires.
 - Vous aurez aussi la possibilité de déposer votre projet éducatif et pédagogique afin qu'il soit consultable par tous.
- Tous ces éléments permettront ensuite, à une structure éducative de réaliser un filtre en fonction de ses besoins et de vous contacter.

En ce qui concerne les structures éducatives (collectivités, établissements scolaires,) :

- Cette plateforme vise à recenser tout ce qui pourrait être proposé par les associations ou les animateurs/éducateurs, salariés ou indépendants, sur tous les temps de l'enfant et du jeune. Elle pourrait être un outil pour enrichir demain un projet éducatif territorial, un plan mercredi, des activités sur temps scolaire etc...

Le service départemental de la Jeunesse de l'engagement et des sports validera l'inscription, vérifiera les cartes professionnelles, donc l'honorabilité, pour les intervenants sportifs. Les agréments (éducation nationale, jeunesse et éducation populaire) apparaîtront également.

Dès à présent, nous vous invitons donc à inscrire toutes les activités que vous proposez, afin que vous soyez visible le plus rapidement possible. Le lien à utiliser est le suivant :

www.unemission-unanimateur.fr

Nous vous informons également que dans le cadre de l'organisation territoriale de l'État, le service Jeunesse, Sports et Vie associative de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale s'intitule depuis le 1^{er} janvier Jeunesse, Engagements et Sports et qu'il est désormais placé au sein de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, pour un déménagement physique au mois d'octobre 2021. Ce service poursuit les mêmes missions, avec une synergie renforcée sur les politiques éducatives du fait de ce rapprochement, et en conservant ses missions régaliennes et inter-ministérielles.

Nous vous prions d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Le préfet,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' and 'S', followed by a horizontal line.

Fabien SUDRY

La directrice académique,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' and 'C', followed by a horizontal line.

Pascale COQ